



**Communiqué de mise à disposition  
des honoraires des contrôleurs légaux pour l'exercice 2014/2015**

LACROIX SA annonce ce jour avoir mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers les honoraires de ses commissaires aux comptes pour l'exercice 2014/2015.

Les honoraires des commissaires aux comptes peuvent être consultés sur le site internet de LACROIX SA, dans la rubrique « Investisseurs », « Informations réglementées » « Honoraires des CAC ».

Lien direct : [www.lacroix-group.com](http://www.lacroix-group.com)